

PROFESSIONNELS DE SANTE ET COMMERCANTS
QUARTIER DU LAC - COURNON D'AUVERGNE

Contribution à l'Enquête Publique sur le projet Inspire

Monsieur le Président, Messieurs les membres titulaires de la Commission d'Enquête, nous vous remercions de nous avoir reçus le 30 mai 2022 au siège du SMTC-AC et de nous avoir renseignés sur le projet Inspire dans notre quartier du Lac à Cournon d'Auvergne.

Deux projets principaux sont lancés presque à la même période à Cournon d'Auvergne : Cournon-Cœur-de-Ville et Inspire.

Bien que différents, les deux projets vont, ensemble, modifier durablement le paysage de notre ville. Nous avons d'ailleurs la chance d'avoir aux commandes de ces deux changements, Monsieur François RAGE, Maire de Cournon d'Auvergne et Président du SMTC-AC. Cela laisse supposer la meilleure coordination possible entre les services en charge des travaux pour la Commune et pour la Métropole.

Nous avons à plusieurs reprises eu la possibilité d'échanger avec Monsieur Rage et son équipe sur l'évolution souhaitée par la municipalité pour Cournon d'Auvergne avec le projet Cournon Cœur de Ville.

Nous regrettons cependant qu'à ces occasions, nous n'ayons eu que peu d'informations sur le projet Inspire. Nous avons juste été partiellement mis au courant d'un futur tracé pour un bus électrique.

Ce n'est qu'au moment de la distribution du Flyers Inspire dans les commerces, fin avril 2022, que nous avons pu obtenir pour la première fois des informations plus concrètes sur les modifications des voiries qui auront des conséquences catastrophiques pour nos activités.

C'est pourquoi, le 05/05/2022, nous avons envoyé un courrier recommandé à Monsieur le Maire lui demandant de bien vouloir nous accorder un rendez-vous explicatif sur les aménagements autour du projet Inspire.

Pour preuve du manque de communication autour d'Inspire dans notre quartier, une quarantaine de professionnels de santé et commerçants ont signé ce courrier. (voir annexe 1).

Aujourd'hui le nombre de personnes s'interrogeant sur la véritable vocation du bus et sur le flou maintenu à Cournon d'Auvergne autour de ce projet ne cesse de grandir.

Les habitants du quartier sont également très inquiets et ne comprennent pas qu'à quelques mois du début des travaux (théoriquement début 2023), il n'y ait pas eu, par la municipalité, la même communication et concertation que pour le projet Cœur de Ville.

Nous avons été informés que Monsieur le Maire, avec une équipe du SMTC-AC, organisera une réunion explicative le 6 juillet 2022, donc 2 jours après la fin de l'Enquête Publique. (voir annexe 2)

Monsieur RAGE nous a informés que la commission lui avait interdit de le faire plus tôt. Nous remarquons qu'une réunion à la CCI sur le même sujet a pourtant eu lieu courant juin.

Pourquoi conserver une part de mystère et ne pas faire une réunion publique comme pour Cœur de Ville ?

Pourquoi ne pas avoir convié également les professions libérales ?

Pourquoi ne pas communiquer devant l'ensemble des électeurs ?

N'avons-nous pas tous le droit aux mêmes informations en même temps ?

PROBLEMATIQUE DU PROJET INSPIRE AU QUARTIER DU LAC

Nous comprenons la nécessité de trouver des moyens de communications complémentaires et / ou alternatifs pour les années à venir dans les grandes métropoles et agglomérations.

Nous comprenons le développement de voies cyclables rendant plus sécuritaire la pratique du vélo.

Nous ne devrions pas avoir à choisir entre bus/vélo/voiture, il doit exister une manière intelligente de cohabiter en fonction des moyens financiers et physiques de chacun.

Actuellement, nos patients et clients se plaignent qu'il est compliqué de stationner au quartier du Lac. Certains se sont déjà réorientés vers des villes voisines comme Le Cendre ou Aubière. Nous avons espéré de l'aide de la part de la municipalité pour préserver les commerces du bas de Cournon.

Or, le projet Inspire entraîne une diminution drastique du nombre de places de stationnement dans notre quartier (80%) passant de 128 à 22.

Avec 22 stationnements, le nombre de places serait inférieur au nombre de Cabinets et commerces. Cela correspondrait à moins d'un client ou patient dans chaque Cabinet ou commerce en même temps. Est-ce une réalité viable ?

Chaque jour, environ 80 personnes viennent travailler dans le périmètre de l'Av Maréchal Joffre, Av Maréchal Foch et Av de la Libération, sans compter ceux qui exercent place des Dômes et Avenue des Dômes.

Le seul parking disponible, Lichtenfels, n'a que 110 places dont la moitié est utilisée par les habitants autour de la place de la poste qui n'ont pas de stationnement dans leur immeuble.

Beaucoup de nos patients et clients ne sont pas en état physique de prendre un bus (encore moins un vélo).

Les parents d'élèves de l'école Lucie AUBRAC n'auront plus de place pour déposer et venir attendre leurs enfants dans le quartier.

Nous n'aurons plus de mixité sociale. Le quartier du Lac est un quartier dit sensible avec un pourcentage de logements sociaux déjà à son maximum. Nous avons trouvé un équilibre de vie qui est un exemple dans la région. Pourquoi vouloir créer un quartier qui va se renfermer sur lui-même et perdre cette mixité ?

Le Projet INSPIRE est certainement un formidable tremplin pour le développement des voies de communications entre Cournon et Clermont Ferrand. Il permettra d'étendre l'urbanisation et le nombre d'habitants aux m² autour du tracé du BUS en construisant des immeubles pour inscrire Cournon dans un quartier à part entière, d'une future mégapole Clermontoise.

Mais pour l'instant, ce projet ne doit pas être pensé et réalisé au détriment de la vie des familles (femmes et hommes, enfants, parents, grands parents, ami(e)s, voisin(e)s) qui vivent grâce aux commerces et aux clients de Cournon et des alentours. Nous ne voulons pas être des dommages collatéraux alors que des solutions alternatives existent.

Cournon d'Auvergne, contrairement à Clermont Ferrand, n'est pas une agglomération (ville de plus de 100 000hab) mais une ville dite de taille moyenne. (Environ 21000 hab).

Marion Lagadic, cheffe de projet à 6T, un bureau d'études sur la mobilité et les modes de vie explique que :

« Les clients des petits et moyens commerces de centre-ville viennent à 74% à pieds, vélos ou transports en commun dans les grandes agglomérations, un chiffre qui descend à 49% dans les villes moyennes, révèle une étude du Cerema de 2020 (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). »

Donc dans une ville moyenne, 51% des clients viennent consommer en voiture.

Le nombre de clients intra-muros n'est pas suffisant pour certains commerces. Ils ont besoin des habitants des communes aux alentours qui n'ont pas d'autres choix que de prendre leur voiture chaque jour, de par la distance qui les sépare de leurs points de consommations, des écoles ou des loisirs.

Nous avons fait un sondage dans le quartier et en moyenne plus de 60% des Chiffres d'Affaires réalisés proviennent des habitants des villes limitrophes.

Cournon d'Auvergne n'est pas Paris, Lyon, Strasbourg, Bordeaux ou même Clermont Ferrand.

Les décisions dictées par les algorithmes destinées aux agglomérations ne devraient donc pas s'appliquer de la même manière à Cournon.

Cournon constitue un rempart contre l'augmentation de la circulation à Aubière et Clermont Ferrand. Empêcher des personnes de venir se soigner et consommer à Cournon est un non sens pour le projet à l'échelle de l'agglomération Clermontoise.

En l'état, le projet Inspire va engendrer des embouteillages là où aujourd'hui la circulation reste fluide. Les automobilistes finiront par dévier leurs itinéraires, donc ne viendront plus dans notre quartier.

En supprimant des places de stationnement en si grand nombre, en créant des difficultés pour circuler avec des voies piétonnisées et d'autres à sens unique, on ne peut imaginer sérieusement conserver une activité économique suffisante pour les commerces du bas de Cournon.

Tout ce projet invite simplement les patients et clients à changer de lieu de consommation. Le hasard faisant bien les choses, il existe une ville à 500m avec une grande surface (Inter Marché) possédant un vaste parking et une nouvelle galerie qui sera refaite cette année.

Après 2 ans de COVID et 3 ans de travaux sans parking, on peut donc s'attendre à la fermeture des cabinets et boutiques de proximité de ce quartier. Il y aura des licenciements, des faillites et des services de proximités en moins pour les habitants.

Le seule intérêt de conserver ce projet en l'état ne serait il pas de faire disparaître les activités dans ce quartier, engendrer à terme une baisse de la valeur mobilière et permettre un rachat à plus bas coût de nombreux bâtiments pour construire des immeubles dans les années à venir. La ville de Cournon a commencé de préempter le long de l'Avenue de la Libération. Peut être que entre garder des commerces de proximités pour les habitants du quartier et avoir l'occasion de multiplier le nombre d'habitants en leur mettant à disposition un bus les transportant jusqu'à Clermont pour consommer, le choix est déjà fait ?

RECHERCHE DE SOLUTIONS

1 / TROUVER DES PLACES

Nous ne sommes pas contre une évolution de la ville et de ses voies de communications. Nous avons donc cherché s'il était possible de faire coexister nos cabinets et commerces avec la venue d'un bus électrique. Un seul grand parking n'est plus envisageable à l'ouest de l'avenue de la Libération. Mais plusieurs petites poches de stationnement peuvent être créées.

Notre Quartier :

- A l'Est, le parking Lichtenfels à moitié rempli, en pleine journée. (1)
- Dans le sens vertical, une partie de l'Avenue de la Libération (2) qui sert à venir de Le Cendre jusqu'au quartier du Lac ou jusqu'au Centre de Cournon sera piétonnisée.
- La Boutiquerie (3), entourée par l'Av Mch Foch, l'Av de la Libération et l'Av Mch Joffre aura 22 places de stationnement au lieu de 128. Ces avenues sont les principaux axes traversants de Cournon d'Est en Ouest.
- A l'Ouest l'ancien supermarché (4) qui a été démoli cette année pour faire 4 immeubles supplémentaires. Dommage de ne pas avoir conservé une partie de cette espace pour faire des parkings.
- Au centre (5), l'école Lucie Aubrac et les 3 immeubles d'Auvergne Habitat ainsi que la place des Dômes.



Possibilité 1 : Les espaces verts et béton ci-dessous en bleu appartiennent à la mairie. Il serait peut être possible de créer quelques places de stationnement ?



Possibilité 2 : En rouge, un espace transformé en immeuble par la Mairie cette année. En bleu, 2 maisons à vendre. La mairie pourrait peut être trouver un intérêt à les acquérir pour faire des parkings et sauver ses commerces ?



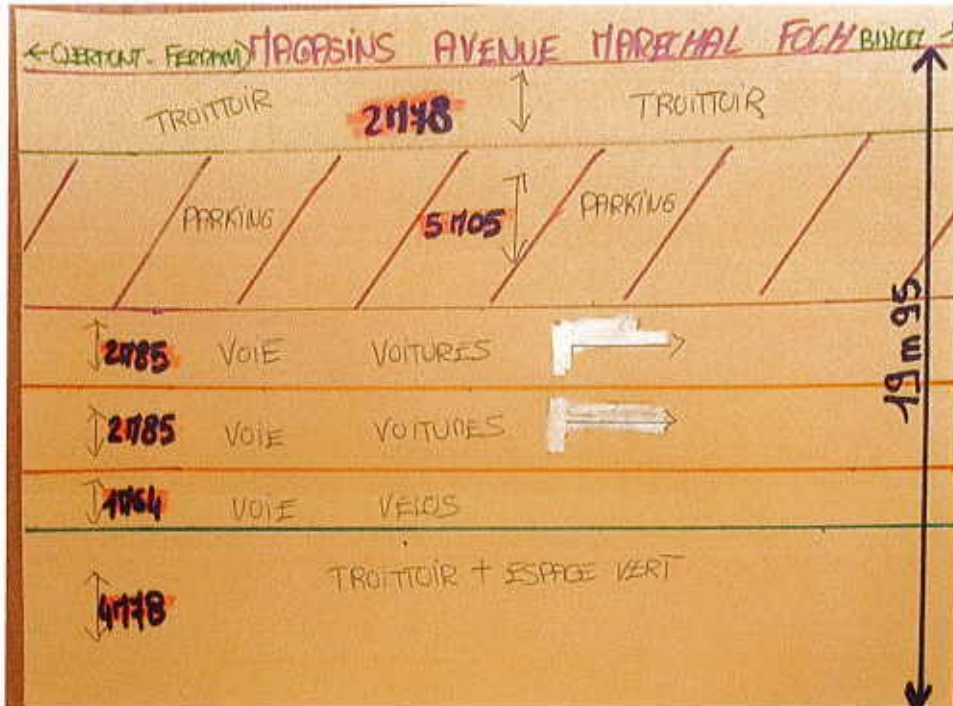
Possibilité 3 : La mairie possède des espaces en face du quartier des 6 tours, de chaque côté de l'Avenue Général Desaix, qui peuvent avoir un accès direct vers les 3 immeubles d'Auvergne Habitat. Il est peut être possible d'échanger cet emplacement (en vert) avec le parking d'Auvergne Habitat (en bleu) qui est à l'angle de l'Avenue Mchl Foch et de l'Av de la Libération. Les Habitants des immeubles auraient alors une entrée supplémentaire par le bas de Cournon. Ils ne seraient plus obligés de venir par l'Av Mchl Foch ce qui fluidifiera le trafic futur.



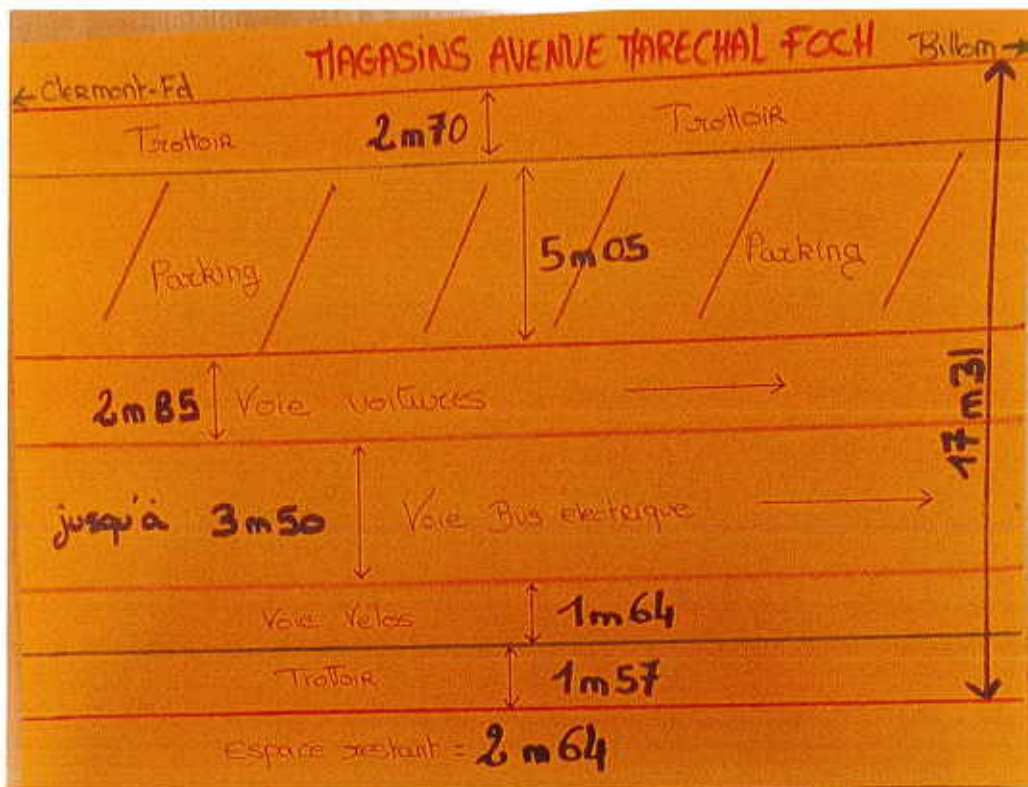
2 / AMELIORER LE TRACÉ DU BUS

Est-il possible de conserver les places actuelles de stationnement ?

ACTUELLEMENT :



AVEC LE BUS : Il reste environ 2m64 à pouvoir placer entre le trottoir et les places de stationnement pour créer un espace vert sans avoir à diminuer le nombre de parkings actuels.



3/ CHANGER LE TRACÉ DU BUS

Le projet Inspire vise à diminuer de 50 % l'utilisation de la voiture en ville.

Dans le projet actuel, en coupant totalement la circulation de l'Avenue de la Libération qui sert principalement aux Couronnais pour rentrer chez eux, la circulation n'est pas diminuée mais uniquement transférée sur l'Avenue du Midi. On augmente donc le nombre de voitures dans une zone résidentielle.

Avec ce projet, on augmentera le nombre d'embouteillages Av Mchl Foch (suppression d'une voie de circulation).

Avec Inspire, les habitants de la Boutiquerie devront faire un détour par le cinéma pour rentrer chez eux.

Dans un avenir proche, il est prévu que la société Auchan réalise son projet immobilier et remplacera son parking actuel (180 places) par un ensemble de 3 immeubles privés. Le parking d'Auchan ne sera alors plus public et n'aura que 82 places privées.

Nous avons imaginé un autre tracé du bus qui diminuerait de 50% la circulation sur chaque voies, permettrait de desservir encore plus de quartiers ainsi que de créer un parking fermé en utilisant les places de stationnement actuelles avenue de la Libération, donc à moindre frais tout en apaisant le quartier.

Nous proposons de rendre l'Avenue du Midi à sens unique avec une seule voie automobile et une voie de bus allant dans la direction de la place Joseph Gardet. On diminuerait automatiquement par 2 le nombre de voitures.(fig1)

En provenance de la place Joseph Gardet, le bus et les voitures emprunteraient l'Avenue de la Libération uniquement en direction du quartier du Lac. Ainsi nous diminuons également par 2 le nombre de voitures.

Puis le bus et les voitures continueraient Av Mchl Joffre, comme il est prévu dans le projet.

Un avantage de cette solution est de pouvoir utiliser l'espace devant les commerces se trouvant Av de la Libération (entre Av Mchl Foch et Joffre) pour en faire un parking végétalisé au lieu de le piétonner et d'isoler les commerces ici présents.

On apaiserait le quartier en supprimant la circulation double sens. Le parking pourrait être fermé et les places réglementées.

L'autre avantage de ce tracé serait que le bus ne passerait plus devant les commerces de l'Av Mchl Foch. Donc les 3 ans de travaux auraient moins d'impacts et pénaliseraient moins leurs activités. Les places de stationnements pourraient être sauvegardées et l'avenue végétalisée intelligemment.

Avec le projet actuel, nos patients et clients, à condition de trouver une place, devraient se garer sur le parking Lichtenfels et faire entre 300 et 360m à pieds pour venir chez nous, puis idem pour retourner à leur voiture. (fig2)

En déplaçant le tracé du bus et donc l'arrêt du tram dans le sens Clermont – Courçon au début de l'Av Mchl Joffre, l'arrêt serait à 340m de celui actuel (il est prévu devant les Banques Avenue de la Libération et non pas là où il est indiqué sur le plan du dossier en ligne). L'arrêt pour partir de Courçon et consommer ou travailler à Clermont ne changerait pas. (fig3)

Avec le projet Inspire, selon la fig2, nous observons que la distance que devrait parcourir un client ou patient entre la place Lichtenfels et une boutique ou Cabinet de la Boutiquerie, est au plus loin d'environ 360m aller + 360m retour soit 720m (à condition qu'il reste une place)...

Selon la fig3, en déplaçant au début de l'Av Mchl Foch/Joffre, l'arrêt du bus en provenance de Clermont Ferrand, il ne serait qu'à 340m de l'arrêt prévu actuellement, donc 2 fois moins loin que ce qui sera demandé à nos patients et clients âgés.

Nouveau tracé du bus + parkings végétalisés + zones bleues



fig1



Distance max entre le parking Lichtenfels et le cabinet ou commerce le plus loin.



fig2

Distance entre l'arrêt proposé (face aux banques) et l'arrêt que nous proposons.



fig3

CONCLUSION

Nos salariés, leurs familles et les nôtres s'inquiètent de leur avenir et se joignent à nous pour vous demander votre aide.

Merci de bien vouloir émettre des réserves au projet Inspire actuel.

Nous souhaiterions qu'un nombre suffisant de parkings soit créé autour de nos cabinets et commerces pour nos patients et clients ainsi que des parkings proches pour continuer de venir travailler chaque jour en toute sécurité.

Nous souhaiterions que soit réellement envisagé la modification du tracé du bus sur la petite partie qui entoure le Quartier du Lac.

Les dirigeants du SMTC-AC ne voient dans ce projet que la possibilité d'étendre les zones d'implantations d'immeubles et quartiers d'habitat avec une liaison entre Clermont et Cournon. Certains quartiers de Clermont verront leurs immeubles démolis aux profits de nouvelles créations à Cournon.

Nous ne pourrions pas résister économiquement à 2 ans de COVID et 3 ans de travaux sans parking créés au préalable.

Ci-joint (Annexe 3) une pétition rassemblant 3138 signatures en seulement 15 jours, dans laquelle nous demandons la création de places de stationnement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Messieurs les membres titulaires de la Commission d'Enquête, nos respectueuses salutations.

ANNEXE
1

MONSIEUR LE MAIRE
PLACE DE LA MAIRIE
63800 COURNON D'AUVERGNE

Le 05/005/2022

LR/AR : 1A 185 769 5578 5

Monsieur le Maire,

Une équipe de la SMTC nous a présenté pour la 1ère fois, mardi 26/04/2022, le projet d'aménagement autour des voies réservées au futur bus à Haut Niveau de Service dans notre quartier « du Lac ».

Les informations qui nous ont été données nous annoncent une disparition d'un nombre invraisemblable de places de stationnement.

L'accès aux commerces « du Lac », pour nos clients et pour les commerçants de votre ville sera fortement compromise.

La pérennité de nos entreprises est menacée.

C'est pourquoi nous souhaiterions :

- Une réunion explicative d'urgence, avec le chef de ce projet, au sujet des travaux prévus, afin de comprendre au mieux l'avenir économique réservé aux commerces de Cournon.
- Connaître la date précise de l'enquête d'utilité publique sur le sujet ainsi que les moyens envisagés pour qu'elle soit communiquée au plus grand nombre de Couronnais(es) afin d'avoir une réelle représentativité de l'opinion publique.
- Rencontrer le commissaire enquêteur de la dite enquête publique. (Articles L. 123-13 et R. 123-13 à R. 123-18 du code de l'environnement).

Dès à présent nous mettons tout en œuvre pour sensibiliser les Couronnais(es) sur les risques et contraintes du projet actuellement envisagé.

Nous les mobilisons pour trouver et proposer des solutions durables pour nos emplois et vos commerces, tout en contribuant à l'apaisement du quartier par la création de liaisons « douces », la conservation, la réorganisation et le développement des places de stationnement existantes.

Dans l'attente de votre réponse.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Les commerçants du quartier « du Lac »

DOMES FROMAGES

SARL DOM FROM au capital de 5.000 €
15-bis, avenue des Dômes
63800 COURNON D'AUVERGNE - FRANCE
Tél. 04 73 84 96 42 - Fax 04 73 84 26 46
contact@domes-fromages.com
SIRET 841 984 586 00013 - APE 4729Z

EPICERIE FINE "LA PAPILLE"

10 Av. Maréchal Foch
63800 COURNON
Tél. 04 73 69 84 94 - Mail : contact@la-papille.fr
M. M. NEYRAT
TVA : FR32 809 460 469 - SIRET : 809 450 489 00012

SAS Boulangerie des Dômes

L & JM
5, av. des Dômes
63800 COURNON D'AUVERGNE
SIRET 751 809 821 00023 - APE 1071C
Tél. 04 43 87 03 12

PHARMACIE DU LAC SELAS

39, Avenue de la Libération
63800 COURNON
04 73 84 96 07
632010203

debrion sarl

2 place du docteur danoyre 63450
saint amant laillende
siret 481 354 462 00014

NEW STYLE
NEW MEN'S
8 AV MARECHAL FOCH
63800 Cournon
04 73 84 96 10

NEW MEN'S
8 AV MARECHAL FOCH
63800 Cournon
04 73 84 96 10

BOB

NEW MOD
6 AV MARECHAL FOCH
63800 Cournon
04 73 84 96 10

SARL Madigan's
2, av. Maréchal Foch
63800 Cournon
SIRET 522 910 751 00018
Tél. 04 73 84 96 10

SARL QUARTIER GÉNÉRAL
Coiffure Hommes
15, av. Maréchal Joffre
63800 Cournon d'Auvergne
Tél. 04 73 84 35 25
SIRET : 841 233 972 00017

AGENCE DU PALAIS
16 Av. Maréchal Foch
63800 Cournon
Tél. : 04 73 77 56 56
Siret 349 239 756 00019 - RCS 89 B 40

Côté Sauvage
19 avenue du Maréchal Joffre
63800 Cournon

Harvey

Un regard sur les ongles
19 avenue du Maréchal Joffre
63800 Cournon

Sauvage

Century 21
28 avenue du Maréchal Joffre - 63800 Cournon d'Auvergne
Tél. 04 73 77 56 56
SARL au capital de 10000 € - RCS d'Auvergne 814027646
Carte In - CPE 04 73 77 56 56 - Garantie 110 000 €
Carte C - CPE 04 73 77 56 56 - Garantie 200 000 €
CEGC - 16 rue de la République - 63000 Clermont-Ferrand
Déclasse par la CCI de la DDE DE DOME



ESPACE AUTO Cournon
31 avenue du Maréchal Joffre
63800 Cournon d'Auvergne
Tél. 04 73 84 88 07
Email : espaceauto.cournon@orange.fr
www.espaceauto.cournon.myautoconseil.com
SARL au capital de 30 000 €
Siret 840 371 620 000 13 - APE 502Z

Al Comin
SIRET 84872554 00014
09 87 37 38 50
17 AV MARECHAL JOFFRE 63800
SARL MISTUR / ART
TATOUAG/DETATOUAGE

Alain

[Signature]

FÉE VIE
24 Avenue Maréchal Foch
63800 Cournon d'Auvergne
Tél : 06 52 40 93 35

SANDRA HIGNEZ
Maquillage & Beauté au regard
40 avenue du Maréchal Foch
63800 Cournon d'Auvergne
hignezsandra@gmail.com
Tél : 04 73 47 07 18 44
SIRET 818 589 499 00028

**CHEZ MATHILDE
BRASSERIE**
1, Avenue Georges Clemenceau
63800 Cournon
Tél. 07 85 85 88 07
SIRET 888 444 7174 00010

Chocola Thé
SARL au capital de 5 000 €
19, avenue des Dômes
63800 Cournon d'Auvergne
Tél. 09 81 98 90 92
RCS Clermont-Ferrand 521 057 239
sarlichocolathe@bbox.fr

ORPI Foch 2010
Avenue Maréchal Foch
63800 Cournon d'Auvergne
Tél. 04 73 88 36 69
04 73 88 36 69
04 73 88 36 69

ÉCOUTER VOIR
10 Avenue Maréchal Foch
63800 Cournon
Tél. 04 73 84 75 70
Fax : 04 73 84 20 65
com-cournon@mutualite-loire.com

GM Architecture
MEUNIER Gilles
23 Avenue Maréchal Foch
63800 Cournon d'Auvergne
Tél. 04 73 42 82 54 - Fax 04 73 69 80 26
SIRET 47 711 070 00024

Le Bateau Livre
48 bis avenue de la Libération
63800 Cournon
le-bateau-livre@paradoo.fr
Tél. 04 73 84 42 04

**ESPACE DU LAC
COIFFURE & BEAUTE**
35. Av. de la Libération - 63800 Cournon
04 73 84 96 17
Siret : 379 710 338 00037 - APE 9602 A

**OPTIC 2000
LA BOUTIQUERIE**
63800 Cournon
Tél. : 04.73.84.86.04
Fax : 04.73.84.40.00

STREET COIFFURE 63
34 Avenue Maréchal Foch
63800 Cournon
848 756 185 00015

Fruits Paradise
36 avenue maréchal foch
63800 Cournon
884 683 277 00013

**SARL MISTUR ' ART
TATOUAG/DETATOUAGE**
17 AV MARECHAL JOFFRE 63800
09 87 37 39 50
SIRET 848792594 00014

Barbosa Jordan

**SARL MISTUR ' ART
TATOUAG/DETATOUAGE**
17 AV MARECHAL JOFFRE 63800
09 87 37 39 50
SIRET 848792594 00014

Busquin Thomas

GEN-BIO COURNON
48 AVENUE DE LA LIBERATION
63800 COURNON D'AUVERGNE
TEL 04.73.77.74.74 FAX 04.73.77.74.70
Siren 871 200 317

PO/ CRONIER Pascale

SoluSons

3 Avenue du Maréchal Joffre
63800 COURNON D'AUVERGNE
SAS CLERMONT DISTRIBUTION
04 73 77 74 87
RCS : 513 750 042
Au capital de 352 500 €

SNC LE DOME
TABAC PRESSE «LE DOME»
43, avenue de la Libération
63800 COURNON D'AUVERGNE
Tél. 04 73 84 53 78 - sncledome@orange.fr
SNC au capital de 100 000 euros
RC CLERMONT FERRAND
804 768 768 00014

Bernard BERTIN
Nathalie BERTIN

SOGECA C1005

48 TER AVENUE DE LA LIBERATION - 63800 COURNON-D'AUVERGNE
Tél. : 04 73 77 09 60 - Fax : 04 73 77 09 61
S.A.S. au capital de 145 900 €
RCS PARIS 308 895 770 - NAF 4774 Z
N° TVA Intracomm : FR 53 308 895 770

Service émetteur
Cabinet du Maire
Affaire suivie par
Noé MOREL- Directeur de Cabinet
n.morel@cournon-auvergne.fr



ANNEXE
2

Cournon d'Auvergne, le 07 juin 2022

Objet : Invitation à une réunion de présentation du diagnostic commercial de la ville de Cournon-d'Auvergne et à un point d'étape du projet Inspire le mercredi 6 juillet 2022

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du volet commercial du projet Cournon Coeur de Ville, la municipalité a décidé de mener une réflexion globale de long terme sur l'offre de commerce de proximité de la ville de Cournon-d'Auvergne. Pour ce faire, le bureau d'étude AID observatoire a été missionné pour réaliser un diagnostic et élaborer des pistes de réflexion pour développer l'attractivité de notre ville en matière commerciale. Aussi, je souhaite que ces éléments puissent vous être présentés lors d'une réunion ouverte à tous les commerçants cournonnais **le mercredi 6 juillet 2022 à la salle de l'Alambic à 19h.**

Cette réunion sera également l'occasion de vous présenter un point d'étape du projet Inspire à l'échelle de notre ville. Les contraintes réglementaires relatives à l'enquête publique actuellement en cours (du 30 mai au 4 juillet 2022) nous contraignent à présenter l'état d'avancement postérieurement à celle-ci. Toutefois, si vous le souhaitez, vous pouvez y contribuer en vous connectant sur le site internet dédié (<http://inspire.bhns.smtc.enquetepublique.net>) ou en vous rendant à la permanence de la commission d'enquête le jeudi 30 juin 2022 de 14h à 17h en Mairie de Cournon-d'Auvergne.

Dans l'attente de vous retrouver lors de ce temps de présentation et d'échanges, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à vous

François RAGE
Maire de Cournon-d'Auvergne
1^{er} Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole